

CLUB DES LOISIRS DES AINES

LE LOCLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 11 MARS 2025 AU CASINO

ORDRE DU JOUR

1. Souhais de bienvenue
2. Lecture du procès-verbal de l'AG du 20 février 2024
3. Rapport du Président
4. Rapports :
 - a) du caissier
 - b) des vérificateurs de comptes
5. Elections; démissions
 - a) des membres du comité
 - b) des vérificateurs de comptes
6. Cotisations 2025, 2026 et 2027
7. Divers

SOUHAITS DE BIENVENUE

Le président ouvre la séance à 14h45 en présence de 124 membres et leur souhaite la bienvenue, en s'excusant pour le retard mis à commencer cette séance en raison de problèmes de connexion pour le film de M. Babando qui suivra cette assemblée.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 2024

Comme de coutume, Anne-Marie Pauli ne lit que les titres du PV de l'AG du 20 février 2024. Aucun membre ne demande la lecture de tout ou partie de ce PV. Il est accepté par l'assemblée avec remerciements à son auteur.

RAPPORT DU PRESIDENT

L'année 2024 a été marquée par une fréquentation très réjouissante des activités, avec une affluence record lors de la présentation des travaux du Locle par les responsables de l'Ofrou.

14 séances, 2 matches au loto, 2 matches aux cartes, une visite au Musée du Col des Roches, sans oublier notre sortie en car, les déclarations d'impôts et les cours d'ordinateur et de téléphone portable. Remerciements aux membres du comité, aux bénévoles, au Conseil communal qui nous offre la gratuité du Casino et du Temple et nous octroie une subvention, et à Valérie Brasey pour sa présence et son engagement lors des séances au cinéma.

Mention des difficultés avec la poste pour la distribution de l'Heure Paisible ainsi qu'avec la fermeture du Cercle de l'Union, suite à la retraite de Claude Vonlanthen. Grâce à l'engagement de Steve Franchon et d'une petite équipe, nous pouvons continuer de bénéficier, au moins momentanément, des locaux du Cercle pour le thé après les séances, pour les matchs aux cartes et au loto.

La nouvelle année est déjà bien engagée et nous sommes résolus à perpétuer l'esprit de rencontres et de convivialité qui anime le club.

RAPPORTS

a) de la caissière

Françoise Renaud communique les résultats de l'exercice :

Recettes totales	Fr. 29'018.80
Dépenses	Fr. 26'295.90
Bénéfice de l'exercice	Fr. 2'722.90
Capital au 31.12.2024	Fr. 3'425.79
Réserve pour remplacement sono	Fr. 1'500.00

La caissière nous informe que le Club des loisirs comptait 294 membres à fin décembre 2024.

b) des vérificateurs de comptes

Les comptes 2024 ont été vérifiés en date du 22 janvier 2025 par Mme Josiane Ruhier et M. Henri Baumann. Ce dernier lit le rapport de vérification qui donne décharge à la caissière, avec remerciements.

Pas de questions au sujet de ces 2 rapports qui sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et annexés au présent procès-verbal.

ELECTIONS, DEMISSIONS

Aucune démission n'a été enregistrée.

a) Election du comité

Deux changements au comité : Jocelyne Imholz quitte le comité mais reste active en tant que bénévole. Isabelle Dubois renonce à faire partie du comité, en raison d'une surcharge liée à différents problèmes médicaux et familiaux.

Les membres actuels sont, par ordre alphabétique :

Christine et Frédy Matthey

Anne-Marie et Bernard Pauli

Katty et Jacques-Alain Perrin, responsables du match au loto

Françoise Renaud, caissière

Helen Talbot, correspondance

M. Kneuss remercie ces membres ainsi que tous les bénévoles.

b) des vérificateurs de comptes

Merci aux vérificateurs pour leur travail. M. Baumann accepte la fonction pour l'année 2025 et dit que Mme Ruhier, absente aujourd'hui, est d'accord aussi de fonctionner l'année prochaine.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions.

COTISATIONS 2025, 2026 ET 2027

Le président nous informe que, depuis qu'il assume cette fonction, soit une quinzaine d'années, la cotisation a juste été augmentée de Fr. 15.-- à Fr. 20.--.

Il propose donc d'augmenter cette cotisation à Fr. 25.-- en 2026 et à Fr. 30.-- en 2027.

Ces montants sont acceptés à l'unanimité. M. Kneuss remercie l'assemblée.

DIVERS

Le président nous informe que les petites annonces dans Arcinfo rappelant l'activité de la semaine suivante, jusqu'ici gratuites, seront dorénavant facturées Fr. 25.--. Le Club réfléchit si on continue de les faire paraître.

Mme Ursula Marchand exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement du Club et les remercie très sincèrement.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 15h05 et présente la séance de cet après-midi intitulée «Viva Espana», par M. Philippe Babando. Elle sera suivie, comme d'habitude, du thé avec taillaule au Cercle de l'Union.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mars 2025 / AMP